GESTION BUDGÉTAIRE ET PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

Maîtriser la mécanique des AP/CP et des AE/CP

2 JOURS , 14 HEURES

GESTION & PILOTAGE DE LA PERFORMANCE	CODE : GFI07

Objectifs de la formation

Comprendre les grands principes des constructions des programmes d'investissements

Appréhender les règles budgétaires des engagements de programmes

Comprendre et appréhender les enjeux d'une gestion par programme

Préparer son cycle des AP/CP

Construire sa stratégie à moyen, long et très long terme

Parmi nos formateurs

- **DUVAL Sébastien**
  Directeur Général des Services,
  NANTEUIL LES MEAUX

Public concernés

- Directeur Général des Services ; DGA ; Responsable financier ; Agents au service des finances ; Élu ; Responsables budgétaires ; Directeurs des finances

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Comprendre les objectifs de la gestion pluriannuelle

- Anticiper les grands chantiers et développement des projets sur la durée d'un ou plusieurs mandats
- Apporter une dimension de prospective dans la gestion de la collectivité

Maîtriser le cadre législatif

- Adapter le cadre législatif à la situation de la collectivité (budgétaire, ressources humaines, projets)
- Suivre l'actualité juridique et anticiper ses évolutions

Quel schéma de gestion optimal adopter pour la gestion pluriannuelle

- Élaborer son cycle de gestion pluriannuel en lien avec les projets
- Construire les tableaux de bord de suivi
- Les Autorisations de Programme (AP) de projet, d'intervention, de programme
- Les Autorisations d'Engagement (AE)
- Les crédits de paiement (CP)

Élaborer un PPI (plan pluriannuel d'investissement)

- Le cycle de vie d'une autorisation pluriannuelle
- Un outil de cadrage et de suivi

Les différentes étapes de la vie d'une AP (AE)

- Connaître les règles de péremption, modification, annulation, clôture
- Opérer les lissages, les reports, ajustements et révisions
- Que faire des restes à réaliser

Comment codifier les règles de gestion dans un règlement budgétaire et financier

- Mettre en place un règlement budgétaire et financier
- Décrire les procédures de la collectivité
- Créer un référentiel commun et une culture de gestion
- Rappeler les normes et respecter le principe de permanence des méthodes

Mettre en œuvre la comptabilité d'engagement

- Crédit ouvert, crédit disponible, réalisés, affectations
- L'engagement comptable et juridique
- Gérer les imprévus et éviter les pièges
- L'information aux élus et aux tiers
- Opérer le rattachement des charges et produits
- Effectuer le traitement des amortissements

Dates

Classe virtuelle

28-29/05/2024

Le 13/06 et 14/06 de 13h à 21h45 (horaires Antilles/Guyane)

20-21/06/2024

Paris

23-24/10/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.